

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 43 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 16 JANV. 1897.

LA DERNIERE SESSION

Huit jours, passés depuis la prorogation de la dernière session du huitième parlement de la Province de Québec, ont donné à la fumée du champ de bataille parlementaire, le temps de se dissiper et permettent à l'observateur impartial, de juger avec sûreté et justesse la position des deux partis politiques qui nous divisent.

Il est incontestable, que cette session a été couronnée du plus grand succès pour le gouvernement.

La presse libérale, longtemps avant la réunion des Chambres, nous annonçait avec une certitude, prétendument mathématique, une succession de querelles, de chocs, de heurts et de crises qui devaient inévitablement conduire le gouvernement à la décomposition, à la dissolution finale avant le milieu de la session.

Non seulement, ces malheurs, dont les causes n'existaient, du reste, que dans l'imagination surchauffée des journalistes et politiciers rouges ; ne se sont pas produits, mais on a rarement vu un gouvernement présenter à l'ennemi une masse plus compacte, plus inébranlable, plus dure à enlever.

D'autre part, la dernière session du parlement provincial, est une de celles qui font date dans les annales de l'histoire, au double point de vue de la quantité de besogne expédiée et de sa durée relativement courte.

De l'aveu même de M. Charles Langelier, le représentant de l'Electeur dans la galerie de la presse, le menu du gouvernement était copieux, plantureux même et cependant, toutes les mesures gouvernementales, surchargées d'un nombre considérable de mesures privées, ont été expédiées en moins de deux mois.

C'est là un résultat qui fait le plus grand honneur au tact et au talent, dont n'a cessé de faire preuve, l'Hon. M. Flynn, en sa qualité de directeur des débats, ou de leader de la Chambre, pour nous servir de l'expression anglaise consacrée.

A chaque occasion, le débat a été placé carrément sur son terrain, avec un exposé complet, clair, détaillé, présentant les questions sous toutes leurs faces, laissant peu au point de place à l'imprévu.

Cette méthode, de vider la question à fond, dans un grand discours sérieusement étudié et solidement documenté, est d'un avantage considérable pour la discussion, en ce sens qu'elle supprime bien des phrases, bien du verbiage, mais il faut un homme de l'expérience, de la valeur et de l'exceptionnelle puissance de travail de l'Hon. M. Flynn pour pouvoir l'appliquer avec succès.

La conséquence de ce système est devenue claire, même pour les plus obstinés aveugles, dans deux circonstances. La première au cours de la discussion sur le budget, quand M. Millie Dechêne, prît la majorité de faire de nouveaux discours pour fournir des armes à l'opposition. La seconde, à l'occasion du vote des subsides aux chemins de fer, quand M. Marchand déclarait que la discussion était close, si la majorité n'avait pas de nouveaux arguments à produire.

La gauche, du reste, épuisait du premier coup de canon toutes ses munitions et ne parvenait à faire un simulacre de lutte, qu'en ressassant jusques ad nauseam les mêmes arguments réfutés d'avance.

Toutes les machines de guerre, soigneusement élaborées par la gauche, se sont misérablement brisées entre ses mains.

Ce n'est pas cependant, qu'elle n'ait vaillamment combattu, ni qu'elle ne se soit suffisamment montrée la tête en annonçant le prochain triom-

phie de son parti, à grand renfort de coups de poings dans les pupitres, de ricanements, d'éclats de voix, et autres tapageuses démonstrations.

Il est très certain, que si le bruit et le vacarme qu'ils ont fait eux-mêmes, a eu le don de porter la persuasion dans les cœurs des députés libéraux, chacun des suivants de M. Marchand est aujourd'hui convaincu que la victoire ne saurait lui échapper.

Le réveil cependant pourrait être pénible, car nous aimons à croire, que le corps électoral de la province de Québec ne se laissera payer ni de mots, ni de bruit et qu'il saura se rendre un compte exact de la valeur des nombreuses mesures que le gouvernement Flynn a fait adopter à la dernière session.

Nous sommes convaincus, que la prochaine lutte électorale, faite sur le seul vrai terrain où elle doit être faite, c'est-à-dire jugeant le gouvernement conservateur d'après ses actes, son administration et la défense des intérêts de la Province, éliminant toutes les considérations politiques qui ne sont pas de l'ordre provincial, nous sommes convaincus, disons nous, qu'une lutte électorale ainsi faite, ne peut se terminer que par un éclatant triomphe pour nos amis.

FIERE REPONSE AUX CALOMNIES DE TARTE

L'hon. sénateur Bernier, du Manitoba, victime des élaboussures et des calomnies de Tarte et de son journal, *Le Cultivateur*, termine ainsi une lettre en réponse aux vilénies du Ministre de M. Laurier.

"En trois mots je réponds à vos calomnies :

"Je m'oppose au soi-disant règlement de la question scolaire parce que 1o. Comme citoyen, je veux le respect de la constitution qui a été violée par le gouvernement Greenway, et qui est encore violée par le prétendu règlement.

2o. Comme catholique, je m'oppose à l'école neutre dont ce prétendu règlement consacre l'établissement et que l'Eglise condamne ;

3o. Comme père de famille, j'ai le devoir de m'opposer à l'établissement d'écoles où les mœurs et la foi de mes enfants seraient en danger.

Voilà des motifs d'ordre public, des motifs sérieux.

C'est cela qu'il faut discuter.

Si vous vous dérobez à la discussion sur ce terrain, pour vous lancer dans des personnalités injurieuses et calomnieuses, c'est qu'à vos yeux, votre cause est mauvaise ; c'est que le sol s'effondre sous vos pas, et que vous n'avez pas assez de force de caractère pour réagir contre les influences néfastes, contre les penchants pervers qui vous entraînent."

Cette noble réponse est considérée comme victorieuse par tous les esprits droits.

LES NEO-LIBERAUX

Nous lisons dans *La Minerve* :

Une girouette ne tourne pas plus vite ni plus souvent à la brise que le *Temps* d'Ottawa. On voit quelquefois un journal changer de politique et d'idées en changeant de propriétaire, mais le *Temps* n'a pas même cette excuse. Son propriétaire est toujours le même. Avant de fonder cette feuille, il était conservateur ; il devint libéral avec le premier numéro du *Temps*. Plus tard, il tourna bien sans raison apparente ; et le voilà maintenant du plus beau rouge, sans plus de raison du moins apparente.

La *Patrie*, qui défend les trahisons de Tarte, grimace de dégoût devant celles du *Temps* ! Voici en quels termes :

"Le *Temps* voudrait faire croire à un public qu'il n'a jamais changé d'opinion. Voyons, cher confrère, vous avez été de toutes les sauces et vous avez bel et bien lâché M. Laurier à la veille des dernières élections générales. Vous êtes aujourd'hui du côté de l'assiette au beurre, c'est plus appétissant, et vous allez tâcher de faire oublier vos récentes attaches conservatrices, par un peu de dévouement à la cause libérale.

"Le *Temps* est avant tout ministériel, c'est connu."

Eh bien, si nous avions à choisir entre le *Temps* et Tarte, deux entités repoussantes, nous préférions encore le premier. Il est moins malaisant ; il dégrade moins l'espèce humaine ; il coûte moins cher au pays et, qui sait ! il peut encore redevenir passable.

D'où il suit qu'il est tout naturel que la *Patrie* adore Tarte et donne des coups de pied au *Temps*.

Une terrible tempête a sévi ces jours derniers sur les côtes de France et de Biscaye.

DEMENTI FORMEL

Nous sommes autorisés par Mgr Langevin, dit le *Mondé*, à démentir formellement les assertions erronées publiées à son sujet dans l'*Echo de Montmagny* et reproduites dans la *Patrie* du 11 courant.

1o. Il n'est pas vrai que Mgr Langevin "s'est déclaré d'abord favorable au règlement et DISPOSE à en FAIRE UN ESSAI LOYAL."

2o. Il n'est pas vrai que Mgr Langevin a déclaré à un catholique haut placé de Montréal qu'il était allé au Manitoba, "qu'il était satisfait du règlement intervenu entre les deux gouvernements."

Mgr affirme qu'il n'a connu les termes du règlement que la veille de sa publication dans les journaux de Winnipeg, alors qu'un ami protestant lui en a porté une copie clavigraphiée.

3o. Il n'est donc pas vrai de dire que "ce n'est que deux jours après que le règlement fut publié, et après un échange de dépêches entre M. Bernier, M. Larivière, M. P., et certains personnalités politiques et religieuses de la province de Québec, que Mgr Langevin a changé d'opinion et a fait dans sa cathédrale le sermon que les journaux ont rapporté."

4. Il n'est pas vrai que Mgr a déclaré dans ce sermon qu'il avait envoyé sa montre à Montréal pour la faire réparer. Mgr n'en a jamais parlé en chaire à St-Boniface ou ailleurs.

Malgré ce démenti formel clair et catégorique M. Caron administrateur de l'*Echo de Montmagny* maintient ses affirmations et s'engage à nous prouver SI un Monsieur de Montréal l'autorise à donner son nom.

Les SI de M. Laurier ont fait école !

Au reste, pourquoi pas ? M. Laurier, Choquette et Cie ont en le résultat pour eux, les SI ont admirablement réussi et ne compromettent jamais rien. Il serait par conséquent, naïf de leur part de renoncer à leur usage, avant qu'ils ne soient définitivement démodés et usés.

PROTESTATION

Des catholiques de Sainte-Anne des Chênes contre le règlement scolaire

A une assemblée des catholiques de Sainte-Anne des Chênes, tenue à l'école de Ste-Anne, le 28^{me} jour de décembre pour considérer le soi-disant règlement de la difficulté scolaire. M. Jean-Baptiste Neault est appelé à présider l'assemblée et M. Raymond Magnan en est nommé secrétaire.

Les résolutions suivantes, proposées par M. Théophile Paré, député de La Vérandrye, à la législature provinciale, appuyées par les commissaires des différents arrondissements scolaires présents à l'assemblée ; Messieurs Raymond Magnan, Eugène Dubuc, Elzéar Fiola, Alexis Delorme, Arthur Lacoste, Louis Perrin, Xavier Gagnier, François Bonin, sont adoptées unanimement :

"Attendu que le gouvernement fédéral s'est entendu avec le gouvernement de Manitoba sur des conditions (devenues publiques, lesquel les seront la base d'amendements à l'acte des écoles de 1890 et actes d'amendement, que sur l'adoption de ces amendements, le gouvernement fédéral, investi du pouvoir d'intervenir pour la protection de la minorité, renoncerait à l'exercice de ce pouvoir ;

Et attendu que le gouvernement fédéral déclare virtuellement que c'est un règlement équitable des sujets de plaintes de la minorité catholique de Manitoba.

Nous, catholiques de la paroisse de Ste-Anne des Chênes, réunis en assemblée, dûment convoquée, protestons contre l'arrangement Greenway-Laurier. Ce règlement pour ceux qui représentent l'élément catholique dans le ministère, est une lâcheté et honteuse trahison de nos droits ; il est le triomphe de l'élément intolérant du cabinet, et un premier pas vers le triomphe de l'école neutre, dans la Puissance.

Nous disons à l'honorable W. Laurier que toute la diplomatie imaginaire n'établira pas un terrain sur lequel protestants et catholiques pourront s'entendre en matière d'éducation, d'éducation primaire surtout ; la seule entente possible est l'aveu de cette divergence d'opinion et un respect mutuel de ces opinions, dans l'adoption des lois qui régissent l'éducation. Nous le disons à tout ce qu'il y a d'hommes convaincus, d'hommes modérés dans la Puissance : Nous n'accepterons aucune solution de la question scolaire par laquelle ces droits seront méconnus. Nous pourrions être persécutés, nous subirions cette persécution, mais n'abandonnerons pas nos droits.

2o. Nous protestons contre le fait que le gouvernement fédéral, constitué par la loi le protecteur de la minorité, a voulu nous ignorer dans cet

arrangement, nous qui sommes la partie lésée, pour s'entendre avec ceux qui ont été nos persécuteurs et avec les instigateurs de la persécution. L'archevêque de St-Boniface était bien celui qui avait le droit et l'autorité de parler au nom de la minorité, et celui qui au moins devait être consulté ; c'est ce que le représentant du gouvernement s'est donné garde de faire. Cessaient d'être catholiques, ceux qui rejettent l'autorité de leur pasteur, et ce n'était pas le pasteur, mais bien l'Eglise, qui était le fantôme que vous avez voulu écarter, M. le premier ministre, adu de ne pas déplaire à un certain élément. Nous ressentons comme individus, mais nous ressentons surtout comme catholiques, l'insulte et le déni de justice dont nous avons été l'objet.

3o. Sujets de Sa Majesté, nous demandons que les lois qui protègent nos libertés ne soient pas lettre morte, parce que nous sommes une faible minorité. Nous ne demandons pas de faveurs, mais nous demandons ce que nous garantis la constitution ; la jouissance de ces droits acquis, dont l'acte des écoles de 1890 nous a privés, et qu'il est du pouvoir du gouvernement fédéral de nous accorder.

a. Le contrôle et la conduite de nos écoles.

b. Le droit de choisir nos livres et de déterminer la nature de l'enseignement religieux.

c. Le pouvoir de nous taxer.

d. L'exemption de contribuer au support d'écoles dont nous ne pouvons pas consciencieusement prendre avantage.

e. Le droit de participer dans le partage des deniers publics, affectés à l'éducation. (Du gouvernement fédéral nous attendons au moins la reconnaissance de ce droit.)

4o. Nous, catholiques de la paroisse de Ste-Anne des Chênes, assurons notre bien-aimé Archevêque, de notre dévouement filial et de notre ferme détermination à suivre la ligne de conduite que nous tracerons son autorité, éclairée par sa paternelle sollicitude pour la cause sacrée de l'éducation.

Nous l'assurons de notre détermination à faire les sacrifices qu'il croira devoir nous demander à cette heure d'épreuves. Nous croyons l'entendre nous répéter ces paroles de Darras.

"Le domaine sacré de la foi veut être gardé par des défenseurs héroïques. La consécration pour les personnes ne doit jamais aller jusqu'à l'abandon des principes."

"La jour où avec les meilleures intentions du monde, un évêque se laisse entraîner à ces tristesses promises, il a préparé plus de maux pour l'avenir qu'il n'en a évités pour le présent."

(Darras, Vol. 9, Page 412).

5o. Copies des présentes résolutions seront adressées à l'honorable Wilfrid Laurier, à Sir A. P. Caron, à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface et au journal *Le Manitoba*, avec prière de reproduire, adressée aux journaux amis de notre cause.

M. J. ERNEST CYR

Il n'est pas tendre le *Manitoba* à l'égard de M. J. Ernest Cyr cet ouvrier prétentieux, qui a en honte son état, qui a posé, à la démonstration Laurier, pour l'homme important du Manitoba que l'on désigne aujourd'hui comme un candidat libéral à l'élection de St-Boniface, qui aura lieu par suite de la démission de l'hon. M. Prendergast. Voici ce qu'il dit de ce monsieur dans son édition du 7 janvier courant :

"J. Ernest Cyr, ouvrier plâtrier de St-Boniface, et employé salarié du gouvernement Greenway, est à Montréal en ce moment, et tous les journaux libéraux libéraux, pour en faire un grand sire, le bombardent d'accolades tout simplement sans doute parce qu'il vient de trahir notre cause."

J. Ernest Cyr assistait au banquet Laurier, la semaine dernière, et il, il déclarait effrontément que tous les Canadiens français du Manitoba acceptent le règlement Laurier Greenway. Il s'est annoncé comme nous représentants autorisés et il a osé parler en notre nom.

C'est encore là un chercheur de place qui veut gagner les faveurs de J. Israël Tarte."

FEU P. X. ANGER

M. Pierre Xiste Anger, avocat est décédé à Lewiston à l'âge de 42 ans après une longue et pénible maladie endurée avec une résignation toute chrétienne.

M. P. X. Anger naquit à St-Hyacinthe le 7 Dec. 1854 et y fit ses études. Il servit ensuite comme zouave dans l'armée pontificale. A son retour il demeura quelque temps à Fall River puis alla s'établir à Lewiston où il se fit admettre au barreau.

A Lewiston il fut toujours l'ami dévoué des canadiens français et le leur prouva pendant qu'il faisait partie du conseil. Sa mort a jeté un deuil général parmi la population française de cette ville.

Une utopie libérale qui s'en va

Quand l'Hon. W. Laurier était dans l'opposition il répétait à tous les coins de chemin : "Mettez moi au pouvoir et je négocierai un traité de réciprocité commerciale avec nos chers voisins les Yankees."

Le nombre des bourdes libérales, réduites à ce qu'elles étaient réellement : du vent, est grand déjà.

Hélas ! Il faut ajouter à la déjà longue liste, le fiasco de la réciprocité.

Voici ce que publiait lundi *Le Philadelphia Ledger* dont la parole fait généralement autorité.

"Les commissaires canadiens qui doivent venir à Washington pour obtenir des concessions du comité des voies et moyens, au sujet du bill du tarif, trouveront le comité assez froid. Ils feront aussi bien d'épargner leur temps et leurs dépenses de voyage. Le résultat le plus clair de leur visite sera la conviction que l'ancien Read, le député Dingley et autres membres du comité des voies et moyens ont l'esprit étroit et sont des gens égoïstes. Si l'on fait quelque chose, au sujet du droit sur les marchandises canadiennes dans le prochain bill du tarif, ce sera pour le rendre plus élevé et la politique de l'administration McKinley sera d'élever plus haut le mur de séparation entre le Canada et les Etats-Unis et d'adopter tout projet qui pourrait arrêter le commerce canadien. Le bill présenté par le sénateur Elkins pour priver les chemins de fer canadiens du privilège de frontières, peut ne pas devenir une loi, mais la future administration ne lui fera pas d'opposition. La politique canadienne du président McKinley sera suivie avec intérêt. Il ne s'est jamais prononcé sur ce sujet, et ses amis, à Washington, qui connaissent très bien ses opinions sur les autres sujets, ne savent pas quelles sont ses idées sur celui-ci. S'il est annexionniste, cependant, on s'attend à ce qu'il élève le plus possible les droits d'entrée sur les marchandises canadiennes, car ceux qui ont étudié la question s'accordent à dire que le plus facile moyen d'annexer le Canada aux Etats-Unis, et de faire un tarif de prohibition sur les produits américains, de priver les chemins de fer canadiens des privilèges de frontières et de refuser le poisson canadien sur le marché américain."

ECHOS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Le *Soleil* annonce, que M. Audet ; qui devait combattre, dans le comté de Lac Saint-Jean, les bons combats du libéralisme et sortir victorieux de cette lutte ; renonce à l'honneur de remporter un triomphe dans cette partie de la Province.

Les mauvaises langues ajoutent, qu'à l'exemple du renard du Bon Lafontaine il trouve les raisins au lac Saint-Jean, trop verts, d'autres ajoutent, qu'il n'a peut-être pas absolument tort.

On dit que l'Hon. M. Flynn sera candidat dans Gaspé et dans Jacques Cartier.

La date des élections provinciales ne sera probablement fixée que vers le 10 Mars prochain. Dans l'état de choses actuel, la ville de Montréal toute entière est privée de son droit de vote et il est absolument nécessaire, de faire confectionner de nouvelles listes électorales pour cette ville, avant de pouvoir procéder aux élections.

Il paraît certain que M. le Dr Cloutier de Saint-Georges de la Beauce qui a fait la lutte contre M. le Dr Godbout, M. P., aux dernières élections fédérales, sera candidat conservateur aux prochaines élections provinciales.

PRIX SPECIAUX

Durant ce mois pour nos Tweeds, Flanelles et étoffes à Paletots. TRAHAN & McNULTY. Enseigne de la BOULE ROUGE.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoreo ; Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'ai eu ; Depuis tous ces enfants ont pris du Castoreo

EPICERIES

GRANDE RÉDUCTION DES PRIX !

M. A. Léost, 226 rue Cascades, invite ses clients et le public, à venir lui faire une visite. Ses prix sont considérablement réduits. Voyez :

0.10 Cassonade Blanche, 15... 3 1/2 cts la livre.
Raisins frais de Valance, 5... 5
22 1/2 lbs de Sucre Blanc Granulé pour... \$1.00
Superbe mélange de Sucrières... 3 cts la livre.
Autres mélanges... 5
Biscuits extra... 5
Fleurs préparées, 6 livres pour 22 cents.

Ainsi que toutes espèces de conserves. Ferblanteries et ferronneries de toutes sortes, au plus bas prix. Une visite est respectueusement sollicitée.

ENVOYER AUJOURD'HUI.

Dames et Messieurs connaissez vos intérêts. On a découvert récemment et les soussignés présentent en vente un "renovateur des cheveux" étonnant, ainsi qu'un spécifique pour rafraîchir le teint.

Le renovateur des cheveux, fera pousser en 27 semaines une abondante chevelure sur la tête la plus chauve, et dans le même espace de temps, le plus imberbe des hommes sera doté de la barbe la plus opulente. Des jeunes gens, peuvent, au moyen du renovateur, se faire une jolie moustache en six semaines.

Il empêche, en outre, la chute des cheveux. Mesdames, si vous desiriez avoir une chevelure surprenante employez le "HAIR GROWER" et votre désir sera réalisé.

Nous vendons également le "COMPLEXION'S WHITENING" qui en moins d'un mois vous donnera le teint le plus frais, la peau la plus douce et la plus blanche possible. Jamais Dame ou Monsieur n'a employé deux bouteilles de notre "WHITENING" car avant la fin de la deuxième ils avaient atteint leur desideratum. Après l'usage de notre "WHITENING" la peau conserve sa couleur. Il fait disparaître les rides etc., etc. Les "HAIR GROWER" et le "FACE WHITENING" se vendent 50 centimes la bouteille chacun.

R. & J. RYAN.

201 Division street, Ottawa, Ont.

Enverront les deux ou l'un des deux spécimens à l'importe quelle adresse sur réception du prix.

P.S. Nous acceptons les timbres-postes nous nous clients feront bien de commander pour la valeur d'un dollar, attendu qu'il faudra cela pour obtenir le résultat désiré. — On demande des agents.

FROMAGERIES A VENDRE

Quatre fromageries sont offertes en vente à des prix modestes. L'une située à St-Vallier de Milton, l'autre à Ste-Anne de Stukely, une autre à Roxton Pond, et la dernière à St-Théodore d'Acton.

Ces établissements sont considérés de première classe. Pour conditions, prix de vente, etc., s'adresser à M. Desjardins, St-Théodore d'Acton. 115-3 m-2nd

Les Pilules au "TANY de CATON"

Un remède sûr, expérimenté donnant un soulagement IMMÉDIAT AUX FEMMES. Evitez les contrefaçons. Procurez-vous les PILULES de CATON et épargnez-vous les regrets. En vente chez tous les pharmaciens ou envoies sous enveloppe cachetée au prix de \$1. Notre brochure au prix de 4 cts. — ADRESSE :

CATON SPEC. Co., Boston, Mass.

Lussier, Gendron & Gagnon

AVOCATS

Rue St-Denis - St-Hyacinthe

Anc. bureau Teller, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER, L. A. GENDRON, L. L. B. CHS. E. GAGNON, L. L. B.

Paul G. H. Beaudry, LL.M.,

AVOCAT

5 rue St-Denis, St-Hyacinthe.

TACHE & DESAUTELS

NOTAIRES

PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. R. — M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de celui-ci.

J. de L. TACHE. — JOS. C. DESAUTELS

Banque des Townships de l'Est

(EASTERN TOWNSHIPS BANK)

Capital payé, - - \$1,500,000

Réserve, - - - - \$720,000

R. W. HENEKER,

PRÉSIDENT,

WM FARWELL,

GÉRANT-GÉNÉRAL.

BUREAU PRINCIPAL A SHERBROOKE

Cette banque est installée dans les bureaux antérieurs occupés par la succursule de la Banque Jacques-Cartier, rue Girouard, en notre ville.

71 rue

JULES LAFRAMBOISE,

Gérant Local.

LA BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

(Dividende No 44)

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent sur le Capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, en cette ville, le premier février prochain.

Les livres de transferts seront fermés le 17 au 31 janvier prochain, ces deux jours inclus.

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu à son bureau, à St-Hyacinthe, le 15 février prochain à une heure P. M.

Par ordre du Conseil de Direction.

E. H. BLANCHARD,

Cassier.

St-Hyacinthe, 22 Décembre 1896.

O. JACQUES

ENTREPRENEUR

PEINTRE, DECORATEUR ET TAPISSIER

186 rue Cascades, St-Hyacinthe.

DECORATIONS - D'Églises, Théâtres, Résidences privées et Magnifiques. ENSEIGNES - Lettres en couleur ou en or. PEINTURES DE MAISONS - Résidences privées, de ville ou de campagne, dans les divers goûts, avec élégance et harmonie dans les couleurs.

IMITATION des diverses variétés de bois, de marbre, etc.

TAPISSERIES - Spécialité dans le posage et la décoration des tapisseries, réparation et nettoyage de tapisseries.

PLAFONDS peints tapisseries et décorés avec goût et élégance par des mains habiles et expérimentées.

BLANCHISSAGE de toutes sortes et de toutes couleurs.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Semi-Quotidien

BUREAUX ET ATELIERS :
No. 213 rue Cascades

ABONNEMENTS

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE : Canada et États-Unis, un an \$3.00; six mois \$1.50.
ÉDITION HEBDOMADAIRE (8 grandes pages) : Canada et États-Unis, un an \$1.00; six mois 50 centimes.
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion : 10 centimes la ligne.
Insertions subséquentes : 5
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centimes chaque.
Tous avis spéciaux : 10 centimes la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

Le jubilé sacerdotal de S. G. Mgr Moreau

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs le programme des fêtes qui se préparent actuellement à Saint-Hyacinthe, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la vocation du vénérable Mgr Moreau.

Ces fêtes seront célébrées Mercredi et Jeudi prochains : elles s'ouvriront par la démonstration du Séminaire ; et la séance du Convent de la Présentation en fera la série.

Les autres institutions de Saint-Hyacinthe ont eu déjà l'occasion de présenter leurs hommages au vénéré jubilaire : l'Hôtel-Dieu, le 19 décembre dernier ; le monastère du Précieux-Sang, le 27 du même mois ; le Noviciat des Frères Maristes, le 7 du courant. Les Sœurs de Saint-Joseph fêtent aujourd'hui même leur évêque fondateur. — Demain, ce sera le tour des Sociétés de bienfaisance catholique de la ville ; et mardi prochain, celui des élèves de toutes les écoles et académies de Saint-Hyacinthe.

PROGRAMME DES FÊTES DE LA SEMAINE PROCHAINE

Mercredi soir, à 7 heures et demie : Démonstration au Séminaire : chants, musique, entretien, adresse.

Jeudi, à 9 heures et demie du matin : Messe pontificale et sermon, à la cathédrale. — Adresses des citoyens de Saint-Hyacinthe et des catholiques du diocèse.

À midi : Banquet offert par les dames de Saint-Hyacinthe, à l'Hôtel-Dieu. — Adresse du clergé diocésain.
À 2 heures et demie du soir : Séance musicale et présentation d'adresse, au pensionnat de la Présentation de Marie.

N. B. — Toutes les Compagnies de Chemin de Fer qui ont station à Saint-Hyacinthe, ont bien voulu accorder aux voyageurs qui se rendront aux fêtes jubilaires de Mgr Moreau, les conditions de faveur suivantes :

1.° De Montréal, Québec et autres stations canadiennes au sud du Saint-Laurent, les billets d'aller et retour achetés pour Saint-Hyacinthe seront payés le prix du billet simple, et seront en valeur de 20 au 22 janvier courant. — Cette faveur est générale.

2.° De toutes les stations de chemin de fer des provinces d'Ontario et de Québec, les Messieurs du CLERGÉ pourront n'acheter qu'un billet simple (d'aller à Saint-Hyacinthe), et demanderont aux agents un certificat (convention certifiée), contre lequel l'agent de Saint-Hyacinthe leur délivrera un billet gratuit pour le retour. — Le billet pour Saint-Hyacinthe sera valable du 18 au 21 du courant ; le billet de retour, du 21 au 23.

CHANCE RARE

Comme nous voulons discontinuer le Département des Tapis, nous vendons au prix coûtant tous nos Tapis et Rugs d'ici à un mois. — TRAHAN & McNULTY, Enseigne de la Boule Rouge.

NOCES D'OR

La jolie paroisse de St-Denis, rivière Chambly, le 2 janvier dernier, voyait se présenter une de ces fêtes qui, de temps à autre, réunit certaines familles aux pieds des autels pour le cinquantième anniversaire d'un mariage sur lequel Dieu a répandu d'abondantes faveurs. Ce jour du 2 janvier, M. Azarie Durocher et son épouse, accompagnés de leurs enfants, et petits-enfants avaient le bonheur d'aller remercier Dieu, de leur avoir permis de voir tant de jours si remplis de ses bénédictions, et leur avoir accordé la grande faveur, de conserver à leur affection leurs huit enfants, dont cinq garçons, et trois filles ; les favorisant tous d'une instruction solide, qui a porté ses fruits. L'aîné, M. Adolphe Durocher, est Notaire à St-Aimé, et M. Donat, le plus jeune de leurs enfants, est Médecin Vétérinaire, les autres ont su se procurer de bonnes positions qui leur permettent de vivre honorablement.

La messe fut dite par M. le chanoine O'Donnell, curé de la paroisse. À l'orgue 6 des enfants des vieux mariés, ont fait entendre du joli chant de circonstance. Dans l'après-midi, M. le Curé A. O'Donnell, a bien voulu relever la fête par sa présence dans la famille, ainsi que différentes personnes, qui toutes sont venues présenter leurs meilleurs souhaits aux héros de la fête. À 7 heures du soir le corps de musique de la paroisse, dirigé par M. G. Dauray, Notaire, et neveu de M. Durocher, et dont Messieurs Eugène et Donat Durocher faisaient partie, vint égayer par ses joyeux accords la famille réunie. La fête

se continua bien tard dans la soirée, et ce n'est qu'avec regret que l'on se sépara, se disant au revoir pour les noces de diamant.

UN INVITÉ.

L'état de santé de Léon XIII

Malgré les démentis officiels, il résulte de nouvelles de source privée que le pape est très faible. D'après des avis de Rome reçus par le cardinal Richard, archevêque de Paris, l'état de santé du pape est très inquiétant. La mort du cardinal San Felice a grandement affecté le pape, car le cardinal San Felice était le successeur probable du pape Léon XIII au trône pontifical, et à son avis la triple alliance était un moyen possible d'amener la réconciliation entre le Quirinal et le Vatican.

Lors de son voyage à Naples, au printemps dernier, l'empereur Guillaume avait demandé au cardinal San Felice quelle attitude il prendrait s'il était élu pape, mais le distingué prélat a refusé de répondre. On dit que par suite de l'état de santé actuel du pape, les puissances se sont déjà occupées de la succession au trône pontifical ; la France, la Belgique et le Portugal se montrent en faveur du cardinal Parocchi, vicaire général du pape, tandis que l'Espagne, l'Autriche et la Russie appuieraient la nomination du cardinal Vannutelli, préfet de la congrégation de l'Index.

L'ARGENT EST RARE

Et les bons "Bargains" encore plus, cependant, il y en a "en masse", des "Bargains", dans les Étoiles à Robes et à Manteaux, à l'enseigne de la Boule Rouge.

TRAHI PAR SON FRÈRE

Columbia, C. S., Simon Cooper, le redoutable meurtrier, trahi par son frère et son oncle, a été cerné dans la maison de ce dernier. Armé d'une carabine Winchester, il a tenu le shérif et ses hommes à distance pendant un certain temps. Le shérif a demandé un canon des munitions et des carabines à longue portée par train spécial. Le gouverneur Evans répondit qu'il n'avait pas de canon disponible et ordonna que Cooper fut pris, mort ou vivant. Le shérif se procura un canon à Sumter.

Plusieurs hommes parvinrent à s'approcher à une courte distance de l'endroit où était Cooper et entreprirent dans cette direction un feu continu. Cooper offrit de parlementer. On répondit que s'il sortait désarmé et les mains levées il ne serait pas tué. Finalement il sortit. Un des hommes s'en empara et les autres entourèrent le nègre qui résista. On lui tira alors un coup de revolver, puis un coup de carabine dans la tête. Il tomba, mais reprit connaissance. Quelqu'un suggéra de le brûler, mais on partit pour Sumter. En route, l'escorte avait pris les proportions d'une foule. Elle ligotait les officiers et enleva Cooper de la charrette, le pendit à un arbre et cribla ensuite son corps de balles.

Le coroner a tenu une enquête et le verdict a été que Cooper avait été tué par des inconnus.

Le cadavre du misérable a été promené en charrette dans les rues de Sumter. Les nègres semblaient joyeux, de la mort de Cooper qui était redouté par eux. Le dernier souhait du meurtrier a été qu'il pût avoir une chance de tuer le frère qui l'avait trahi.

CRUAUTES ESPAGNOLES

La junte cubaine de Boston Mass., a reçu de son agent, à Cuba, la nouvelle d'actes d'une barbarie révoltante commis sur une plantation, près de Cienfuegos, Trinidad.

Il est prudent, de ne accueillir ces nouvelles qu'avec une excessive réserve, quoiqu'il soit incontestable que des deux côtés, à Cuba on fait la guerre avec des méthodes d'une barbarie toute moyenâgeuse.

La plantation a été prise par un détachement de soldats espagnols et comme on savait qu'elle appartenait à un ami de la cause cubaine, tous ceux qui ne prirent pas la fuite furent tués. — Parmi ceux qui restèrent se trouvait une femme âgée de 74 ans, sa petite fille, âgée de 12 ans et une famille du nom de Marrano, composée de plusieurs personnes. Tous ces gens, sur l'ordre du général Weyler, dit-on, furent placés dans des boucauts à sucre auxquels on mit le feu. Les victimes ont été brûlées à mort.

La lettre de l'agent raconte aussi la destruction d'un parti d'Espagnols par un américain. M. Taylor qui est sous les ordres de Gomez. Les Espagnols étaient campés sur le penchant d'une colline et un bon nombre d'entre eux s'étaient retirés dans une caverne. Pendant la nuit, Taylor réussit à lancer dans la caverne une bombe de dynamite qui a tué environ quinze personnes.

Grande liquidation au Magasin Bazar

\$40,000 de marchandises et fourrures vendues à moitié prix pour deux mois seulement. M. Eusèbe Morin se retirant des affaires, a décidé de faire une réduction qui surpasse en bon marché les plus bas prix annoncés jusqu'à présent à St-Hyacinthe. Qu'on se le dise et qu'on accoure en foule dans un temps où l'argent est si rare.

EUSÈBE MORIN, Importateur.

PETIT COURRIER

AMÉRIQUE

La "Seattle Savings Bank" de Seattle Wash. a suspendu ses paiements avec \$70,000 d'actif et \$150,000 de passif ?

Monseigneur Joachim Boucher, curé de Louiseville, et camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII est dangereusement malade.

Ernest L. Chase, de Détroit, Mich., qui a tenté d'assassiner sa femme et ensuite de se suicider, le 14 décembre dernier, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

On dit, que M. L. O. David sera nommé juge prochainement, en récompense de ses travaux politico littéraires, qui ont eu un retentissement assez peu enviable.

Quatre personnes ont été tuées instantanément dans la cage d'ascenseur de la "Philadelphia & Reading Coal and Iron Co. à Pottsville, Penn., par suite de la rupture du câble.

La fabrique de cuves, barattes et machines à laver de Dowsell Bros., à Hamilton, Ont., a été détruite par le feu le 13 courant. Les pertes sont évaluées à \$6,500 en partie couvertes par des assurances.

À l'occasion du succès de l'expérience, faite entre la cataracte de Niagara et Buffalo, pour la transmission de la force électrique un banquet de 400 convives a été donné au club Ellicott à Buffalo.

Le vote final pour les élections présidentielles aux États-Unis, a eu lieu dans les capitales de chaque État, lundi 11 courant, donnant 271 voix à McKinley et Hobart, 176 à Bryan, 158 à Sewall et 18 à Watson.

La commission américaine pour l'étude de la question des canaux à eaux profondes a adressé son rapport à Washington. Elle conclut à la création d'un canal de 25 à 30 pieds de profondeur entre les États-Unis et le Canada. Elle demande \$25,000 pour les études préliminaires de ces travaux.

VIEUX PAYS

L'opinion publique est surexcitée par l'inaction du général Weyler.

Un certain nombre de canadiens ramenés du Brésil sont en route de Liverpool vers le Canada.

La triplice voudrait détacher la Russie de la politique anglaise dans la question de Constantinople.

Le gouvernement italien a donné ordre de dissoudre toutes les bourses du travail fonctionnant en Italie.

Une société nouvelle pour l'exploitation des mines d'or de la Colombie Anglaise, vient d'être créée à Londres.

Le czar ira se reposer deux mois à Livadia, un excès de travail l'ayant rendu souffrant depuis quelque temps.

Le remède du Dr Maragliano, contre la typhoïde, paraît être enfin une découverte sérieuse contre cette terrible maladie.

L'an dernier, à Londres, l'armée du salut a distribué 3,221,917 repas gratuits et donné l'hospitalité à 1,329,246 indigents.

Il y a eu de sanglantes batailles entre chrétiens et catholiques le jour de Noël dans l'église du Saint Sépulcre à Jérusalem.

Les actions de la triplice, sont fort en baisse, depuis la nomination de M. Shishkine aux fonctions de ministre des affaires étrangères.

S. E. le cardinal archevêque de Paris Monseigneur Richard a défendu à son clergé d'assister à des représentations théâtrales.

Le Czar de Russie a fait remettre en liberté, 800 étudiants arrêtés à la suite des émeutes dans les universités de Moscou et Saint Pétersbourg.

Le Pape a écrit à l'Empereur Guillaume, pour le féliciter au sujet de l'ordonnance que celui-ci vient de lancer pour interdire le duel dans l'armée allemande.

Des bandes de soldats turques, armées et manquant de tout, parcourent la Macédoine et mettent au pillage les villages qu'ils trouvent sur leur passage.

La Baronne Hirsch a donné une somme additionnelle de \$400,000 pour la construction d'un hôpital pour les enfants physiques sur la Corniche dans le Midi de la France.

Une expédition anglaise toute pacifique a été massacrée par des indigènes du Bénin. Les blancs ont été

tués et sept indigènes, sur les 243 qui formaient l'escorte, ont seuls pu se sauver.

La mission américaine de Fu Chau dans la Province de Fat Kien en Chine a été attaquée par une bande de brigands mais aucun des occupants de la mission n'a été blessé, malgré une vive fusillade.

Aux expériences faites samedi, le croiseur anglais Terrible a déployé une vitesse de 22 nœuds à l'heure sur une distance de 23 milles. Le Terrible a été lancé en 1895 et est un navire d'un type tout-à-fait nouveau.

La nomination du comte Moravieff aux fonctions de Ministre des affaires étrangères de Russie, a causé beaucoup d'étonnement. Le nouveau ministre quoique partisan déclaré de la paix est favorable à l'alliance française et anti-allemande.

Sir John Gorst, chef du ministère de l'Instruction Publique à Londres a dit dans un discours, qu'à la naissance de l'enfant, il y avait peu de différence entre celui-ci et le singe et que la différence était toute entière au détriment de l'enfant.

Le Prince Albert de Belgique, fils du comte de Flandre, neveu du roi Léopold II et héritier présomptif de la couronne, vient d'atteindre sa majorité. À cette occasion il est question d'un voyage d'études que le jeune prince ferait en Amérique l'été prochain.

"L'ART MUSICAL"

Le numéro de Janvier de l'Art Musical de Montréal vient de nous parvenir.

Cette publication d'un extrême intérêt nous arrive avec un sommaire d'une richesse et d'une variété réellement extraordinaire, nous citons au hasard :

Une visite de Rossini à Beethoven, des Notes, Nouvelles et Informations de Partout, des correspondances d'Europe, et d'Amérique que l'on chercherait inutilement ailleurs. Comment Berlioz composait, traité d'harmonie d'une de nos personnalités musicales, une étude sur le piano, des notices biographiques très curieuses sur Beethoven, Verdi — Un nouveau génie, une chronique Montréalaise, un article traitant de la critique, les Héroïnes de Wagner, Mendelssohn et sa sœur, les maîtres de la symphonie etc., et n'ayons garde d'oublier trois splendides morceaux de musique dont un duo pour voix égales — Feuilles d'automne de E. Misa — L'Angelus de Gounod et une Barcarolle de Diemer, professeur au conservatoire de Paris, et de trois jolies gravures.

Rappelons que l'abonnement pour l'année ne coûte qu'un dollar et \$1.15 pour la ville de Montréal. Ecrire Boîte Postale No 2181 Montréal ou aux Magasins de la Cie. de Pianos Pratte.

Marché de St-Hyacinthe

Samedi, 9 Janv. 1897.

LÉGUMES

Pois, le minot.....	\$0 60 @ 0 70
Oignons, ".....	80 1 00
Fèves, ".....	1 50 2 00
Oignons, la tresse.....	10 25
Choux.....	2 5
Fèves, la terrinée.....	08 10
Patates, le minot.....	35 40
Céleri.....	3 cts ; 2 paq. pour 5 cts.

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, la couple.....	\$1 50 @ 2 00
Oies, ".....	1 00 1 50
Poules, ".....	50 60
Poulets, ".....	35 40
Pigeons, ".....	18 20
Perdrix, ".....	00 50

VIANDES

Beuf, la lb.....	\$0 04 @ 0 08
" 100 lb.....	4 00 5 00
Porc frais, la lb.....	06 08
Lard salé.....	0 00 0 10
Jore frais, 100 lb.....	5 50 0 00
Mouton, jne., le quartier	75 1 00

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb.....	\$0 22 @ 0 25
" salé ".....	18 20
Œufs frais, la douzaine	20 25
Laine.....	25 3 0
" filée, la lb.....	65 75
Savon ".....	06 07

GRAINS

Blé, le minot.....	\$0 00 @ 0 00
Blé d'inde ".....	70 80
Avoine, ".....	25 30
Sarrasin, ".....	50 55
Orge, ".....	45 50
Goudrioles.....	35 40
Graine de mil.....	2 50 2 60

DIVERS

Miel coulé, la lb.....	\$02 0 @ 0 10
" en gâteau, la lb.....	00 10
Sucre d'érable, la lb.....	08 10
Graisse, la lb.....	10 10
Patates (le minot).....	35 40
Tabac en feuille, la lb.....	10 15
Paille, le 100 bottes.....	2 00 2 50
Foin, ".....	6 00 6 50
Peau de bœuf, la lb.....	05 06
Sirop d'érable, le gallon	80 1 00
Peau de mouton, jeune	15 00
Peaux de veau.....	5 0

CHS. DUCHESNE,
Clerc du marché.

L'Enfant pleure, il veut son Dictionnaire.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIÉ



Le poli "ROYAL BLACKLEAD" ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquides.

Le poli le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE
Seuls Fabricants, MONTREAL.
INSTITUT KNEIPP,
DE MONTREAL,
2032, rue Ste-Catherine, près rue Beury.

Traitement par l'eau froide exactement appliqué suivant la méthode de l'Abbé Kneipp, pour la guérison des maladies chroniques les plus invétérées, du foie, de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, du rhumatisme, maladies nerveuses, etc. Chambres hygiéniques et pension à la Kneipp. Docteurs et Doucheuses diplômés, sous le contrôle médical du Dr L. Beyer. Écrivez pour conditions et autres informations.

FUSILS A BAS PRIX

Fusils "Farm," un coup, chargeant à la culasse, \$4.00. Fusil à un coup, chargeant par le museau, \$5.00. Carabine, calibre 22, chargeant à la culasse, \$5.50. Carabine à répétition Winchester, calibre 44, \$14.00. Révolvers à 7 coups, calibre 22, \$1.00. Carabine Florent, calibre 22, \$3.00. Envoyer une étiquette pour catalogue de fusils, carabines, appareils de pêche, de sport, etc., etc.

T. W. Boyd & Son, 1683 Notre-Dame, Montréal

GOMME DU... Dr ADAM 10c.

Guérison instantanée du mal de dents.
EN VENTE PARTOUT.
Dépôt : ROD. CARRIÈRE, MONTREAL.

L'Huile à Eclairage
PAR EXCELLENCE !

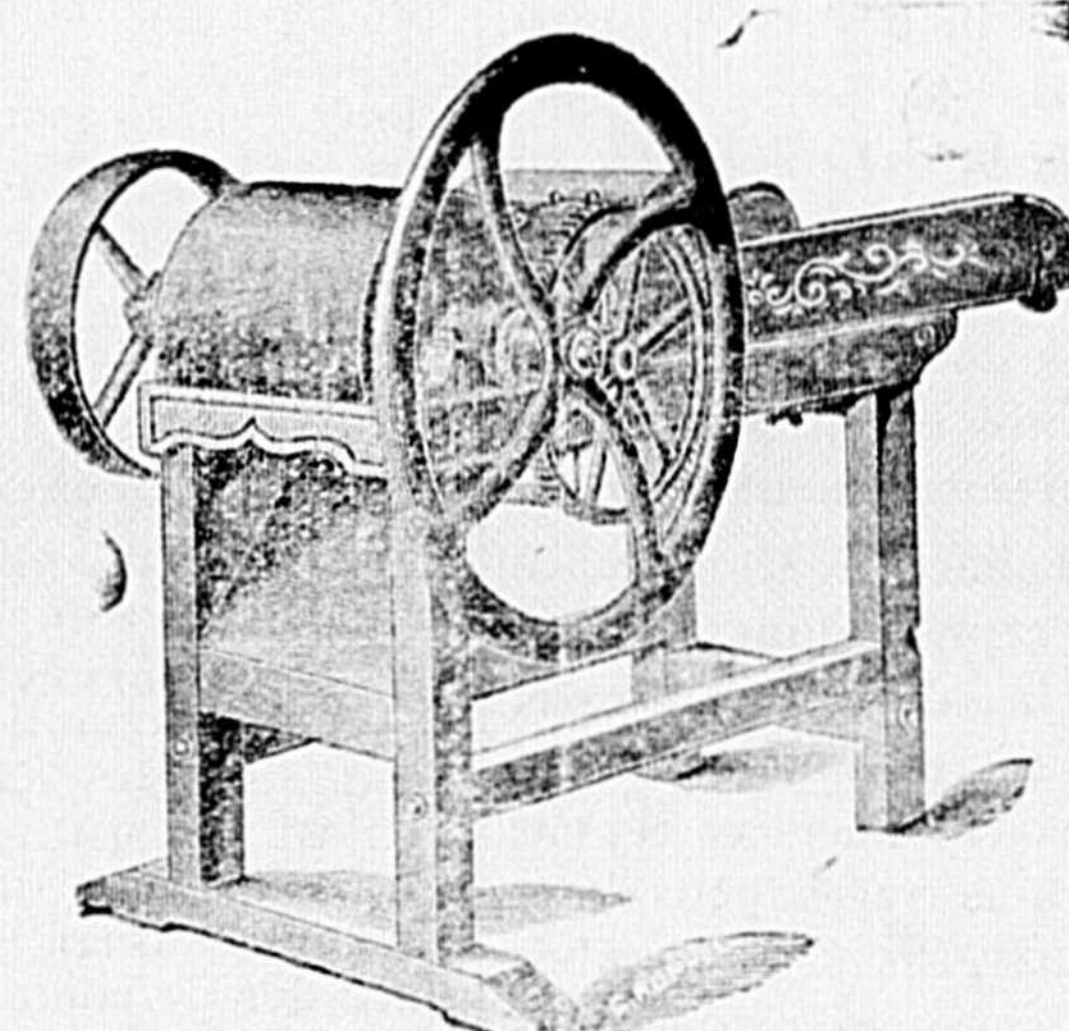
L'astral de Pratt

EN VENTE CHEZ

Raymond & Frère, E. Chatel, Messier & Leduc,
J. B. St-Pierre, Goddu & Frère.

ST-HYACINTHE.

COUPE-PAILLES \$25.00



Nous défions l'univers pour produire un coupe-pailles aussi fort et aussi durable que celui-ci, ayant quatre couteaux de dix pouces de longueur, coupant quatre longueurs différentes.

Ce coupe-paille fonctionne à la main ou par pouvoir, et est muni d'un rouleau spécial pour couper le blé d'inde. — \$25.00.

O. CHALIFOUX & FILS,

ST-HYACINTHE, P. Q.

P. S. — Nous avons aussi des machines à raboter, à scier et à embouvetter. Toutes sortes de machines pour travailler le bois.

ENCINS ET CHAUDIERES DE 10 A 200 FORCES.

IMPRIMERIE DU

"Courrier de Saint-Hyacinthe"

213 RUE CASCADES.

Lettres funéraires à une heure d'avis.

Cartes d'affaires et cartes de visite.

BLANCS DE TOUTES SORTES.

JOBS! JOBS!

Or exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages en français et en anglais sur papier de toutes couleurs,

— TELS QUE —

Placards, Programmes,
Circulaires, Affiches,
Mémoires, Têtes de Compte,
Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, Etc., Etc.,
Sous le plus court délai et à Prix très Réduit.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.

NOUVELLES PRIMES

Nous venons de recevoir plusieurs centaines de nouvelles primes sur sujets très-variés et on ne peut mieux choisir.

Que nos lecteurs prennent note de la chose et s'empressent de gagner une de ces charmantes gravures, —13 x 17 pouces.

Ils rendront aussi service à leurs voisins, parents et amis, en leur faisant connaître notre journal et ses primes.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance recevra une de ces primes par le retour de la maille.

NOTES LOCALES

Euchre

Ce soir, dans les salles du club athlétique, il y aura partie d'euchre donnée par M. L. Borge et Blanche Côté.

Retour

M. George Lalime qui nous avait quitté pour aller s'établir à Worcester (Mass) est de retour parmi nous et compte reprendre les affaires en notre ville.

Accident

M. Napoléon Bonin employé à la fabrique Granite Mills a eu deux doigts de la main coupés, mercredi matin, en travaillant à un rabot mécanique vulgairement appelé *planeur*.

Depart

Les RR. PP. Knapp et Archambault de l'Ordre des Frères Prêcheurs du couvent de notre ville, partiront dans quelques jours pour la Louisiane où ils passeront environ 3 mois à prêcher des retraites et missions.

Funérailles de M. Marin

Les funérailles de M. Marin ont eu lieu hier, vendredi, à 10 heures du matin en l'église cathédrale au milieu d'un immense concours de parents et d'amis. La tête du cortège arrivait à la cathédrale quand les dernières voitures quittaient la rue Cascades.

Invitation

Les religieuses de la Présentation de Marie se font un plaisir d'inviter les Dames et Demoiselles, leurs anciennes élèves, de la ville de St-Hyacinthe, à une séance donnée à l'occasion du jubilé sacerdotal de Mgr de St-Hyacinthe, vendredi, 22 janvier, à 2 hrs de l'après-midi.

Le Grand-Hôtel

Les travaux de construction de ce vaste établissement avancent rapidement. Déjà tous les appareils de chauffage, éclairage et appel sont posés. Les platrages sont près d'être terminés et on pense que dans les premiers jours du mois prochain les travaux de menuiserie pourront être poussés sans encombre ni retard.

Personnel

M. Wellie Mount, avocat de Montréal, était à St-Hyacinthe jeudi. —Mlle Fleurance Mercier de Montréal, est en ville chez Mlle Blanche Côté.

—Nous avons eu le plaisir de servir la main à notre ami M. le Dr Cartier M. P. P. de passage en notre ville vendredi.

Le chemin de fer de Granby

La loi accordant l'existence civile, ou incorporation, comme on dit vulgairement, à la société du chemin de fer de Saint-Hyacinthe à Granby a été sanctionnée par S. H. le Lieutenant Gouverneur et promulguée par publication dans le numéro extra de la Gazette Officielle, daté du 11 Janvier courant.

Cours de dessin

Nous pensons devoir rappeler à nos lecteurs, que la chose intéressante, que l'ouverture du cours gratuit de dessin a eu lieu jeudi le 7 courant au local habituel. Les jeunes gens et les hommes de métier d'un certain âge, à qui une connaissance du dessin peut être utile, feront bien de profiter de cette occasion et de suivre assiduellement ce cours.

Union Saint-Joseph

Une note du Secrétaire Trésorier M. J. A. Cadotte, insérée dans l'Union, prie les membres de cette Société, de se réunir, dimanche 17 courant, au lieu et à l'heure qui seront indiqués aux messes de dimanche, pour assister à la présentation d'une adresse à S. G. Monseigneur Moreau à l'occasion de son jubilé sacerdotal et épiscopal.

Attelage primitif

Vendredi 8 courant sur l'heure de midi une voiture à quatre roues, portant une machine à vapeur et un bouilleur, parcourait triomphalement la rue Cascades au pas tranquille et lent de deux superbes bœufs.

Cet attelage primitif, devenu fort rare dans nos rues, attirait l'attention des passants et M. Archambault photographe chez M. Beaugrand s'est empressé d'en fixer l'image par la photographie.

Deces

M. le Dr L. R. Benoit, ancien élève du Séminaire de notre ville, fils de P. B. Benoit, ex-M. P. pour le comté de Chamby, est décédé chez

son père le 11 janvier, à l'âge de 32 ans.

Ses confrères de classe, MM. V. E. Fontaine, L. A. Beaudry, T. Beau champ et H. A. Beaugrand, ont assisté à ses funérailles mercredi 13 courant.

Nouvelle boutique

La société Archambault et Thérien ayant été dissoute de consentement mutuel, M. Archambault ouvre immédiatement une nouvelle boutique de plombier au No 248 rue Cascades, bloc Brodeur, en face de la boutique ci-devant occupée par lui et M. Thérien.

M. Archambault se propose de pousser les affaires et il est homme à ne rien négliger pour satisfaire ses pratiques. L'activité ne fait pas défaut, les connaissances et l'habileté non plus. Téléphone, No 79.

LA PAILLE ET LA POUTRE

Notre confrère de La Tribune publie les trois lignes suivantes :

AU DICTIONNAIRE

Une de nos échanges a sursauté de fraieur lors d'une bruyante détonation.

Quand on parle d'une échange on a le droit de ne rien critiquer chez le voisin.

Nous ajouterons, que si quelque lecteur doué d'une patience de bédouin, s'amusait à relever les incorrections, les entorses données à la grammaire, à la syntaxe et à la langue, qui ornent les colonnes de La Tribune il aurait tôt fait de former un très-gros et très-récréatif volume.

PARTIE DE WHIST

Les forts en whist, du club canadien de Montréal et ceux du club de whist de notre ville, au nombre de six pour chacune des deux villes, en sont venus au prises samedi 9 courant au local du club Yamaska.

Les champions étaient divisés en trois tables comme suit :

No 1. MM. E. H. Richer et le Dr L. V. Benoit de notre ville contre MM. Gein et Perodeau N. P. de Montréal.

Notre ville l'emporte par 8 points. No 2. MM. L. Ringet et G. H. Henshaw de notre ville contre MM. Brunet et Laurencelle de Montréal.

Les notes battent leurs adversaires par 3 points.

No 3. MM. E. R. Blanchard et L. A. Gendron soutiennent la réputation de Saint-Hyacinthe contre celle de Montréal, défendue par MM. Arnaud et Garand et après une partie vivement disputée la victoire reste à nos champions par 2 points.

Partie d'Euchre progressif

Jeudi 14 courant, dans la soirée, une brillante réunion d'amateurs d'euchre progressif était tenue chez Mme Denis.

On y a joué, d'après toutes les règles de l'art, avec une attention et un intérêt qui ne se sont pas relâchés un instant, une partie des plus vivement contestées.

Finalement, comme il faut toujours qu'il y ait des vainqueurs, les prix ont été attribués pour le sexe faible et charmant à M. J. Buckley et Régina Morin et pour le sexe fort et parfois galant à MM. le Dr H. Fauteux et C. Pagnuelo.

VOTATION

Le dépouillement du scrutin, dit La Tribune, dans les deux quartiers de cette ville, où le poil a été tenu, démontre que le public de St-Hyacinthe sait se servir avec intelligence du mode de voter au scrutin secret tel que pratiqué pour la première fois dans les élections municipales. Voici l'état de la votation :

Quartier No 3 :

Nombre de votes donnés.....	181
Pour M. Richer.....	115
Pour M. Denis.....	65
Bulletin annulé.....	1

Quartier No 4 :

Nombre de votes donnés.....	234
Pour M. Morin.....	138
Pour M. Cadotte.....	93
Bulletins annulés.....	3

Récapitulation : Sur 415 votes donnés 4 bulletins ont été annulés : moins de 1 par cent.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A la 17ième assemblée générale mensuelle de la Société Philharmonique tenue dans ses salles le troisième jour de janvier 1897 les Messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante.

MM. L. A. Guertin et Dr E. Ostiguy réélus Président et Vice-Président Honoraires.

MM. Joseph Noël Président ; J. F. Poirier, Vice-Prés. ; J. C. Rouleau, Secrétaire ; Alf. Bédard, Trésorier, réélus ; Théo. Monette, Bibliothécaire réélus ; Jules Wingender, Jos. Bourgeois, G. A. Charpentier, Conseillers ; J. F. Poirier, tambour-major.

MM. J. A. Guertin et A. Archambault ont été nommés auditeurs.

Tous les officiers ont été élus à l'unanimité.

Le compte rendu des recettes et dépenses est des plus satisfaisants.

Des votes de remerciements ont été donnés aux bienfaiteurs du corps de musique et à la presse pour les services rendus par elle.

— Enfant pleure, il veut son Castoria.

NOUVELLES DU CANADA

LE CHOLÉRA DES COHONS

L'inspecteur vétérinaire Wm. McEachern, de Windsor, a été averti par le ministre de l'Agriculture qu'il y avait une épidémie de choléra des porcs à Middlesex. Les porcs appartenant à Wm. Tait, de Middlesex, sont morts du choléra et l'inspecteur Henderson, de Gence, a fait une enquête à ce sujet. Le choléra existe dans les comtés d'Essex, Kent et Middlesex.

TENTATIVE DE SUICIDE

John Donovan, de Brockville, ouvrier, âgé de 32 ans, souffrant d'aliénation mentale causée par la maladie, a tenté de se suicider vendredi dernier, dans une remise à bois, chez son frère. Sa belle-sœur l'a trouvé gisant par terre, dans une profonde entaille au cou. Il tenait encore à la main un rasoir. La blessure a été pansée à l'hôpital St-Vincent de Paul. Il y a peu d'espoir que le malade guérisse.

LE RÉGLEMENT SCOLAIRE ONDAMNÉ PAR MGR LAROCQUE

Dimanche, 3 janvier, il y eut dans les églises du diocèse de Sherbrooke, une lettre circulaire de Mgr Larocque, rappelant aux curés et fidèles de ce diocèse la triple situation faite aux catholiques du Manitoba par le prétendu règlement Laurier Greenway, et leur demandant une souscription d'un mois cinq piastres par paroisse, en l'honneur de Mgr Langevin pour le maintien des écoles catholiques du Manitoba.

JOLI ASSORTIMENT

De Draperies et de Tapis deables en Soie et en Chenille, Portières en Soie et en Damas, ainsi que Rideaux d'entelles et en "Rep". A LA BOULE ROUGE.

TRAGÉDIE DE L'ALCOOL

Un nommé Jos. Roy, de Ste Marguerite, comté de Dorchester, a été tué dans une querelle par son cousin Narcisse Bernier, dans les circonstances suivantes :

La victime, Jos. fils de François Roy, cultivateur de Ste Marguerite, était arrivé depuis trois semaines de Berlin Falls et n'avait pu passer dérangé depuis. C'était un grand gaillard de 6 pieds, d'une force peu commune.

Le jour de l'An au soir se rendit avec quelques amis chez son cousin Narcisse Bernier, célibataire, fils de Narcisse, de Ste-Clair pour le prier de les accompagner chez Ed. Bernier, à trois milles de là.

Narcisse se fit tirer l'oreille. Jos. Roy exhiba une bouteille de whisky et en prit deux bonnes lampes.

Finalement, Bernier se lassa gagner, attela et partit avec Jos. Roy. Bernier prétend qu'il était sobre. Son père dit cependant qu'il a vu prendre un verre de whisky à Jos. de vin, le matin.

Le long de la route, Roy quitta Bernier et voulut à plusieurs reprises lui enlever les guides.

Bernier s'apercevant que Roy était ivre, ne voulut pas se rendre chez M. Edouard Bernier, qui a de jeunes filles, et arrêta chez le deuxième voisin : M. Elzéar Bernier.

Roy est entré en fureur parce que Bernier ne l'avait pas conduit où il voulait aller et l'a saisi à la gorge.

Pour se débarrasser de Roy Bernier a saisi une pelle de fer d'une main tandis qu'il maintenait son cheval de l'autre et lui en a asséné un coup. Roy atteint à l'épaule tomba. Il se releva cependant et voulut frapper Bernier. Celui-ci dit qu'il a alors sauté dans sa voiture et s'en est retourné chez lui.

Bernier prétend qu'en se servant de la pelle, il n'avait pas l'intention de frapper Roy à la tête, mais qu'elle part sur le corps, pour le faire tenir tranquille.

On a trouvé Roy couché sur un établi dans le hangar et paraissant malade de boisson. Transporté à la maison il expira vers 1 h. 30 après avoir déclaré avoir été frappé par Narcisse Bernier.

Le Dr Genest, agissant comme coroner a réuni une demi-douzaine de personnes, le père de la victime, François Roy, un cousin de l'assailant, Théo. Bernier, Alex. Gagnon, Napoléon Gagnon, Ferd. Duquet, il. Lapointe et a tenu une enquête.

On s'accorda sur le verdict "Mort causée par une blessure à la tête."

Le père de la victime a fait connaître le verdict à Narcisse Bernier. Bernier a assisté aux funérailles de Roy.

Il n'est cependant pas rassuré et vit dans des trances continuelles.

La famille Roy, parente de celle de Bernier, n'a pas porté plainte et préfère que la chose en reste là. "A quoi bon faire arrêter Bernier, dit le père de Roy, est-ce que cela ressusciterait mon garçon ?"

M. Adj. Noreau fabricant et marchand de meubles rue Cascades informe sa clientèle et le public, que pendant quelques mois il vendra au comptant, à sacrifice, les meubles les plus nouveaux en tous genres.

Il se charge de la fabrication sur commande et réparation de meubles en tous genres, garantissant le bois employé comme de première qualité et le travail fait par des ouvriers compétents.

M. Adj. Noreau vendra pendant quelques mois, au comptant aux prix les plus bas, un lot de meubles de choix : 10 billiers de salon, salle à manger, chambre à cou-

cher, magnifiques chaises en espailure canadienne. PLUMES de tous genres aux prix les plus réduits.

Il a en outre en magasin le plus bel assortiment de meubles scolaire, que messieurs les commissaires d'écoles puissent désirer.

LUNE DE MIEL INTERROMPUE

La lune de miel de Mme Mathilda Ackley qui, âgée de 22 ans, convoie pour la troisième fois, a été interrompue par l'arrestation de la mariée sur accusation de vol. Paul Ackley, le troisième mari, a fait une scène violente lorsque la police a arrêté sa jeune femme, et a voulu être conduit avec elle au poste.

Mme Ackley a été arrêtée sur la plainte de sa sœur, Mlle Emma Hancock, qui l'accuse de lui avoir enlevé des bijoux valant \$100, la nuit de Noël.

M. et Mme Ackley recevaient un grand nombre d'amis à l'occasion de leur mariage lorsque l'arrestation a eu lieu.

JUBILÉ SACERDOTAL DE Mgr L. Z. MOREAU

A cette occasion, les personnes qui désireront faire encadrer le portrait, souvenir de Sa Grandeur, pourront s'adresser à la librairie du Courrier de St-Hyacinthe, No 213 rue Cascades. Vous trouverez à cette Librairie un grand assortiment de moulures de tout genre, à des prix très-avantageux.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves a eu lieu sur la ligne du Grand Tronc entre Richmond et Danville.

Environ trois milles de ce dernier endroit, une des bielles reliant les deux grosses roues de la locomotive s'est brisée. Le train qui allait alors à une grande vitesse, et contenait une foule de passagers, menaçait d'être mis en pièces. Heureusement la pompe pneumatique qui relie les freins a été crevée, et le train s'est trouvé arrêté.

Le mécanicien Gosselin et son chauffeur, un Irlandais connu sous le nom de "Pat", ont été sérieusement brûlés. Leurs blessures sont dangereuses. La locomotive a été complètement détruite. A part quelques contusions, aucun des passagers n'a été blessé. Un train spécial a amené les voyageurs après un retard d'une couple d'heures.

EPICERIE GODDU FRERES

Les soussignés remercient leurs clients et le public, et les prient de ne pas oublier qu'ils ont constamment en mains un assortiment général et choisi d'Épicerie, Conserves et Liqueurs de toutes sortes à prix défiant toute concurrence.

GODDU FRERES,
74 rue Cascades.

Elections municipales

A une assemblée des électeurs municipaux de la paroisse de St-Dominique tenue le 11 janvier courant : MM. Joseph Heule père et Théodule Maynard ont été élus conseillers par acclamations ; Louis Robitaille, Secrétaire Trésorier.

GRANDE REDUCTION

M. P. A. Lefebvre informe ses pratiques et le public en général, qu'il fera une grande réduction durant le mois de Décembre sur toutes ses marchandises, telles que hardes faites, tweeds, serges, draps, etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée. No 132 rue Cascades, Téléphone 106.

UN CENTIN PAR SEMAINE

VOUS DONNERA UN GRAND JOURNAL HEBDOMADAIRE DE HUIT PAGES

La diminution de moitié du prix des journaux hebdomadaires inaugurée par la Gazette de Montréal a été suivie d'une augmentation de circulation que les éditeurs espèrent voir augmenter encore l'année prochaine.

La "Weekly Gazette" donne toutes les nouvelles qui peuvent intéresser toutes les classes de la société qui désirent être au courant du développement des ressources du Canada.

Parmi ses spécialités figurent : des rapports hebdomadaires fidèles des marchés, une page de nouvelles intéressantes pour les dames et un feuilleton de la plume d'un des littérateurs en renom.

An prix de 50 cents par an la Weekly Gazette est le moins cher et le meilleur des journaux hebdomadaires de la métropole. Il est publié par la Gazette Printing Co. Richard White, Managing Director, Montréal, auquel les correspondances et commandes doivent être adressées.

S. CARREAU

NOTAIRE

No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe.

AGENT D'ASSURANCE

SUR LA VIE : Manufacturers, — SUR LE FEU : Liverpool & London & Globe, — London & Lancashire, — Ethna of Hartford.

Paul G. H. Beaudry, LL.M.,

AVOCAT

5 rue St-Denis, St-Hyacinthe.

AU COMMERCE

Le Courrier de St-Hyacinthe ayant fait l'acquisition d'un matériel complet d'imprimerie, peut maintenant rivaliser avantageusement avec quiconque se soit de Montréal dans l'impression des

PLACARDS AFFICHES

Livres, Entêtes de Comptes, Programmes, Cartes d'affaires ou de visite, Mem-morandums, Blancs pour Notaires, Avocats, Municipalités, etc., Lettres funéraires, Cartes mortuaires, Factums, Pancartes, Circulaires, etc., dans les derniers goûts, avec des caractères nouveaux et à meilleur marché que quiconque se soit

COURSES DE CHEVAUX

Nous ferons une spécialité des PLACARDS, AFFICHES, PROGRAMMES, ANNONCES, etc., pour les Courses de Chevaux.

L'Agriculture dans les Ecoles

EN 41 LEÇONS

Par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Contenant plus de 120 PROBLÈMES SUR L'AGRICULTURE, près de 200 EXPÉRIENCES et plus de 120 GRAVURES intercalées dans le texte.

Ouvrage approuvé et spécialement recommandé par le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

Un beau volume 7½ par 5¼, cartonné, dos en toile. Prix 25 cts. La douzaine, \$2.50. Franco par la poste, 28 cts l'exemplaire ; la douzaine, \$2.80.

S'ADRESSER A

La Librairie du Courrier de St-Hyacinthe.

LE MEME OUVRAGE

(PARTIE DU MAÎTRE)

(Contenant les réponses aux questions, les solutions des problèmes d'agriculture, 120 gravures intercalées dans le texte.)

Un beau volume 7½ par 5¼, cartonné, dos en toile. Prix 75 cts.

Depuis deux Ans et demie

Je soussigné, me fais un devoir de donner le certificat suivant, savoir : Depuis deux ans et demie ma femme souffrait d'une bronchite. J'ai dépensé beaucoup d'argent pour médicaments et remèdes patentés sans obtenir un résultat satisfaisant. Je lui ai fait prendre le Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue de Mathieu, et je suis heureux de constater que ma femme a été guérie après avoir pris trois bouteilles de ce sirop.

(Signé), ARMAS HARVEY,
Hochelaga.

Le Sirop de Goudron

ET

L'Huile de Foie de Morue

De MATHIEU

est le meilleur remède pour la toux, les rhumes et la coqueluche des enfants.

Ce sirop se vend partout en bouteilles de 25 à 50 centes.

PRÉPARÉ PAR

J. L. MATHIEU

Pharmacien-Chimiste,

SHERBROOKE.

Les marchands de la campagne pourront se procurer ce sirop chez M. Eugène Saint-Jacques, pharmacien, St-Hyacinthe. 23-5-96-1 an.

On demande immédiatement

Des agents actifs dans chaque comté. Contrat exclusif, sans risques. L'agent gagner 12 à 24 cents par semaine par an. Pour informations particulières envoyez un timbre, ou 25 cents pour un échantillon de une piastre.

Adresse : BIG RAPIDS MINERAL WATER CO., Big Rapids, Mich.

28-12-96-2m

LA CONSOMPTION GUÉRIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la gorge, et qui guérissait radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Pousse par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparation et l'emploi. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820 Powers' Block,
Bohannon, N. Y.

Les Pilules au "TANNY DE CATON"

Un remède sûr, expérimenté donnant un soulagement immédiat aux FEMMES. Évitez les contrefaçons. Procurez-vous les PILULES DE CATON et épargnez-vous les regrets. En vente chez tous les pharmaciens ou envoie sous enveloppe cachetée au prix de \$1. Notre brochure au prix de 4 cts. ADRESSE : CATON SPEC. Co., Boston, Mass.

LEONIDAS PICARD

MENUISIER-ENTREPRENEUR

Informe le public qu'il a ouvert une boutique de

MENUISERIE

Rue Bourdages, ... St-Hyacinthe. (Près du chemin de fer du Grand-Tronc)

Où il est prêt à entreprendre toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, ainsi que

Portes, Chassis, Jalousies, etc.

Cet établissement est muni d'un Sèche-à-mont d'outils perfectionnés.

Un Planeur et Embouteveteur est attaché à l'établissement.

Tout ouvrage fait sous le plus court délai et à des prix modérés.

LÉONIDAS PICARD.

MINES D'OR

De la Colombie Anglaise

Achat et vente, à la commission, de toutes actions minières. Je recommande comme valeurs de premier ordre les actions des compagnies suivantes :

